

Légende :

- Sentiers PDIPR
- Routes principales
- Cours d'eau
- Limites du site ENS
- Limites du site Monument Historique

Temps d'accès indicatif à pied et altitudes :

- Parking Bourguignons (630m) - Meulières à Vachat (708m) : 0h55'
- Parking Bourguignons (630m) - Meulières de Grand'Gueule (788m) : 0h40'
- Parking St-André de Boège (740m) - Meulières à Vachat (708m) : 0h55'

Le Mont Vouan en quelques chiffres

Superficie : **493 ha** dont **114 ha** classés Monument Historique

Âge : entre **-40 et -30** millions d'années

3 communes : Fillings, Saint-André de Boège et Viuz-en-Sallaz

Point culminant : **978 m**

200 espèces animales

600 espèces végétales

72 meulières localisées

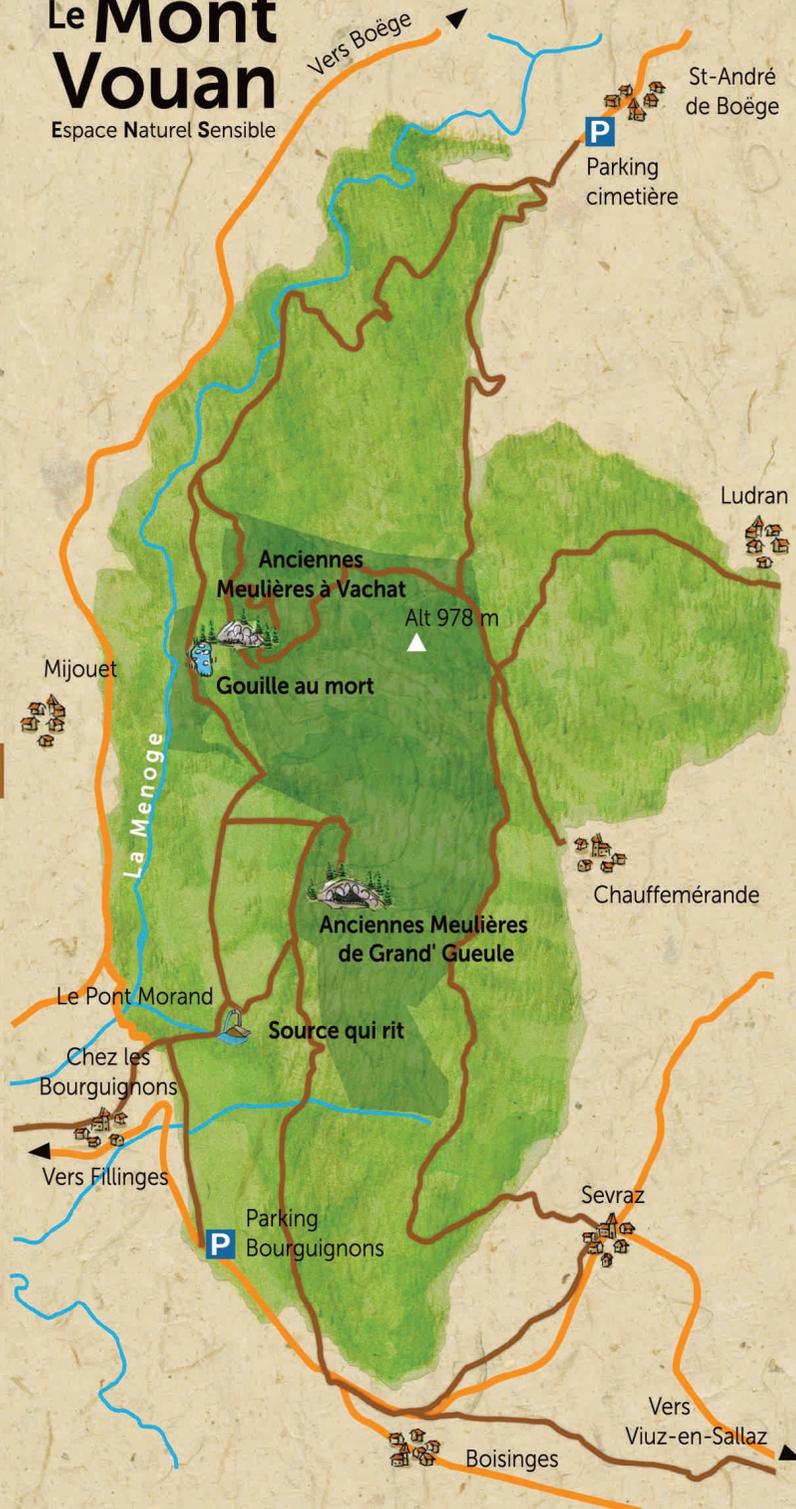
Les périodes de chasse :

Les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés du 2^{ème} dimanche de septembre au 3^{ème} dimanche de janvier

Plus d'infos : www.partage-et-nature.fr

Le Mont Vouan

Espace Naturel Sensible



Ils sont emblématiques du Vouan



Milan noir



Chamois



Apollon



Sonneur à ventre jaune



Rhododendron ferrugineux



Silène à bouquet



Nénuphar blanc



Meulières à Vachat

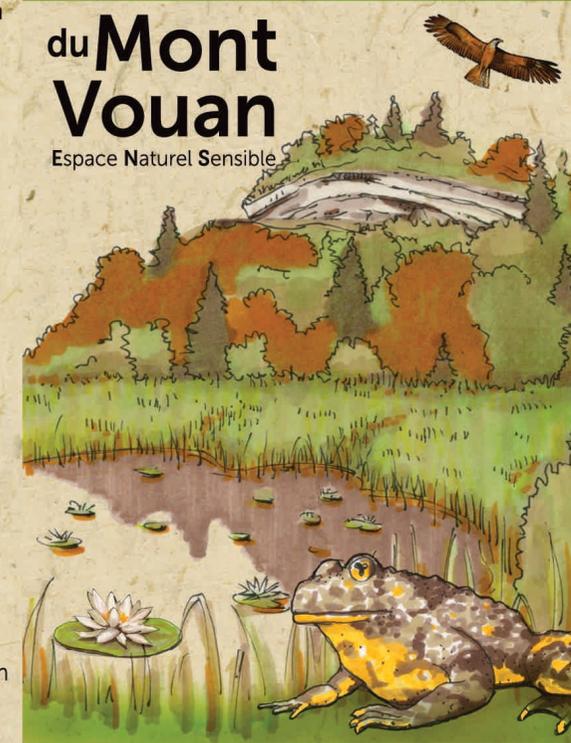


Gouille au mort

Guide des bonnes pratiques

du Mont Vouan

Espace Naturel Sensible

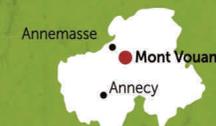


Numéros utiles :

Urgences : 112
Météo : 3250

Coordonnées GPS :

Lat : 46.157953 - Long : 6.374155



Usagers ayant participé à la rédaction de ce guide :

ACCA de Fillings, ACCA de Viuz-en-Sallaz, Accès/Civilité en Vallée Verte, accompagnateurs en montagne, club d'escalade de Saint-Jeoire, collectif des quadeurs 74, Communauté de Communes des 4 Rivières, Commune de Saint-André de Boège, Commune de Viuz-en-Sallaz, Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, Fédération des Randonneurs Equestres Départementaux de Haute-Savoie, Forestiers Privés 74, guide du patrimoine, ONF.

Merci à Danielle Decrouez, géologue, Denis Jordan, botaniste et Joël Serralongue, archéologue pour leur relecture et aux élèves de l'école de Boisings pour leurs dessins.

Projet coordonné par l'écomusée PAYSALP et réalisé avec le soutien de la Fondation de France



Ecomusée PAYSALP
800 av. de Savoie - 74250 Viuz-en-Sallaz
Tél +33 (0)4 50 35 85 18 www.paysalp.fr



Une géologie et une biodiversité remarquables

Le Mont Vouan forme un petit îlot original par sa biodiversité riche et diversifiée.



Situé entre les Brasses et les Voirons, il fait partie des Préalpes du Chablais qui se singularisent par un empilement complexe de nappes : des paquets de roches d'âge et de nature différents (grès, calcaire, marnes, etc.) déplacés et désolidarisés de leur zone de dépôt. Le Vouan fait partie, avec les Voirons, de la nappe du Gurnigel. Sa particularité réside dans la nature siliceuse de son sol qui a permis à des espèces végétales parfois rares de s'installer. Au total, près de 600 espèces ont été observées. Sa faune est tout aussi variée : plus de 200 espèces ont été répertoriées (mammifères dont chiroptères, oiseaux, reptiles, poissons, amphibiens, insectes).

Un site historique d'importance régionale

Avec 72 meulières recensées, le Mont Vouan est le plus grand site « meulier » du Sud-Est de la France, ce qui lui a valu un classement au titre des Monuments Historiques en 2009. Ce sont, à ce jour, les seules en France qui bénéficient d'une telle protection. Du Moyen Âge (voire même de l'Antiquité) au XIXe siècle, près de 200 000 meules ont été extraites du site. Une meule de moulin pouvait atteindre jusqu'à 1,80 m de diamètre pour un poids de près de 2 tonnes !

Une terre de légendes

Le Mont Vouan est également un lieu mystérieux : l'endroit serait convoité par le diable et protégé par les fées, comme en témoigne la toponymie des lieux et les nombreuses légendes qui y sont associées.



BONNES PRATIQUES

Un site où se côtoient diverses activités

La Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) est le gestionnaire du site dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de la Haute-Savoie.

Ce site préservé est toutefois fréquenté par de nombreux utilisateurs, qu'ils en vivent où qu'ils viennent s'y distraire. Afin d'associer les usagers à cette réflexion et de prévenir tout conflit de co-utilisation de l'espace, l'écomusée PAYSALP a mis en place, avec le soutien de la Fondation de France, une démarche de concertation en créant un comité des usagers.



Le comité des usagers du Mont Vouan

Le comité a pour objectif de réfléchir à un partage harmonieux de l'espace et d'envisager des projets collectifs : visites du site pour la population locale, rédaction d'un guide des bonnes pratiques.

Ce présent guide est le fruit d'un travail collaboratif avec les membres du comité. Petit manuel d'informations vivantes et utiles, il sensibilise aux pratiques à adopter pour garantir une bonne cohabitation entre les utilisateurs du site.

Ce guide vous donne quelques conseils et bons gestes à mettre en pratique afin de préserver cet environnement remarquable.

Aidez-nous à en prendre soin !



PRÉSERVER

Pour venir :

- * Je privilégie au maximum le **covoiturage**
- * Je circule sur les **voies autorisées** et à **vitesse modérée**
- * Je me **gare aux endroits indiqués**



Sur place :

- * Je **m'équipe** : chaussures de marche, gourde d'eau, téléphone portable
- * Je **reste sur les sentiers**
- * Je **ne cueille pas de fleurs** (elles sont à leur place dans la nature)
- * Je **ne jette pas mes déchets** dans la nature, je les emporte avec moi
- * Je **ne fais pas de feu** et **ne jette pas mon mégot de cigarette**
- * Je **ne franchis pas les clôtures**
- * Je **ne m'approche pas des animaux sauvages**
- * Je **respecte le site classé Monument Historique**

RESPECTER

- * Je fais preuve de **courtoisie**, de **tolérance** et de **civisme**
- * Je **partage le chemin**
- * Je **tiens mon chien en laisse**
- * En période de chasse, je **reste attentif aux panneaux** affichés et **signale ma présence**
- * Je **respecte la tranquillité** et le **calme des lieux**
- * Je **respecte le travail des agriculteurs** et des **exploitants du site**
- * Je **prends le temps de la découverte !**
- * Et je n'oublie pas que lorsque je me promène, **je suis toujours chez quelqu'un !**



Je cohabite avec les différentes pratiques

COHABITER

Promenades et randonnées (à pied, à cheval, à vélo)

- * Je **reste sur les sentiers**
- * Je **me signale** aux autres usagers
- * Je **ralentis** au contact d'autres usagers et **m'écarte** si besoin
- * Je porte une **tenue visible**



Escalade

- * Je concentre mon activité sur le **site qui n'est pas classé Monument Historique**
- * Je ne laisse **aucune trace de mon passage**
- * Je prends soin de **ne pas déranger les animaux** et de **ne pas abimer les espèces végétales**
- * Je **n'équipe pas de nouvelles voies** sans autorisation
- * Je **ne pratique pas le dry-tooling**

Chasse

- * Je maîtrise et applique les **règles de sécurité**
- * Je **me signale** aux autres usagers
- * J'informe des **jours d'ouverture de la chasse** à l'aide de panneaux



Loisirs motorisés

- * Je respecte les **interdictions de circulation**
- * Je ne fais pas de **hors-piste**
- * Je roule avec un **véhicule conforme** à la réglementation en vigueur et à une allure adaptée
- * Je **ralentis** et si besoin je **m'arrête** à proximité d'autres usagers



Agriculteurs

- * Je veille à la **clôture de mes parcs**
- * Je circule à une **allure adaptée**

Exploitants forestiers

- * Je veille au **bon entretien** et au **renouvellement de la forêt**
- * J'**informe les usagers de mes actions** (panneaux, barrières)